

# AVERMES

LE MAGAZINE AVERMOIS  
MAI 2017

ensemble

## Carnaval

CADRE DE VIE



Travaux  
rue de la République

>3

JEUNESSE



Le Conseil Municipal  
des Jeunes

>9

ENVIRONNEMENT



Réduisons les pesticides

>11



Au cours des premiers mois de l'année, vos élus ont adopté le budget et le compte administratif. Vous pouvez constater à travers cet acte essentiel de notre vie démocratique, le dynamisme et la « bonne santé financière » de notre ville. Malgré notre contribution à la réduction du déficit du pays à travers les baisses importantes de dotation de l'état et sans avoir augmenté les taux d'imposition des taxes locales depuis plus de 10 ans maintenant, tout en diminuant de façon conséquente l'encours de la dette, nous parvenons grâce à une gestion rigoureuse de notre fonctionnement à conforter nos services à la population et à maintenir une capacité d'autofinancement élevé nécessaire à l'investissement.

Notre seule motivation d'élus est de :

- Renforcer et améliorer les services auprès des usagers de la Petite Enfance aux Seniors, de favoriser le « Vivre ensemble » ainsi que les liens intergénérationnels. Chacun d'entre vous doit pouvoir compter sur les agents et élus de la collectivité.
- Améliorer le cadre de vie et la sécurité, préparer l'avenir tant au niveau de l'environnement que de l'économie à travers nos investissements.

Les mois qui viennent vont être chargés en manifestations sportives, culturelles et économiques grâce en particulier au dynamisme de la vie associative.

Pensez à leur réserver votre meilleur accueil.

Enfin dans une année d'élections majeures pour la France, ma responsabilité est de vous inviter à effectuer votre devoir de citoyen en participant massivement à ces échéances électorales.

Soyez assuré de mon dévouement et de celui de toute l'équipe municipale agents et élus.

*Bien à vous*

Alain DENIZOT  
Maire d'Avermes  
Conseiller départemental

## Sommaire

Edito	>2
Economie	>3-5
Vie sociale et citoyenne	>6-7
Jeunesse	>8-9
Culture	>10
Environnement	>11-13
Sports	>13
Brèves	>14
Tribune des groupes	>15

Mairie d'Avermes

04 70 46 55 03

[www.ville-avermes.fr](http://www.ville-avermes.fr)

Directeur de la Publication :

Jean-Michel Zammite

Maquette : RG Publicité

Impression :

Imprimerie Granjean

Dépôt légal : Mai 2017

Photos : Mairie d'Avermes

# Jean-Luc ALBOUY, Premier adjoint - Urbanisme

## Les habitants d'Avermes ont vu ces derniers temps se réaliser différents chantiers, pouvez-vous nous expliquer leurs logiques ?

Notre commune s'est engagée dans le deuxième volet d'un aménagement global qui s'inscrit dans le programme de financement du département dit du « contrat communal d'aménagement de bourg ». Les différents chantiers ont démarré il y a deux ans en 2015, pour s'achever en 2019. En 2015 et 2016, nous avons réalisé la restructuration de l'espace d'ISLEA et des structures sportives avec la reprise des parkings, le réaménagement et la sécurisation de la rue du stade.

Nous poursuivons la suite de ces travaux du centre bourg avec l'aménagement complet de la rue de la République de la poste jusqu'à la route de Paris.

## En quoi consistent ces travaux ?

Ces travaux sont réalisés en deux phases. Pour la première phase, du Bourg jusqu'au carrefour de la rue Guynemer, nous réaménageons les trottoirs pour qu'ils répondent aux normes d'accessibilité. Il y a également la création d'un arrêt prolongé de bus mais aussi la réalisation de la première borne pour la recharge de véhicules électriques. Avermes poursuit sa politique en faveur de notre environnement. Pour assurer la sécurité de nos concitoyens piétons et de nos enfants, nous réalisons également un « plateau traversant » pour limiter la vitesse des véhicules au carrefour République-Guynemer.

Dans la seconde phase, nous créons un trottoir plus large sur un côté pour favoriser l'accès à l'école et des chicanes permettant une circulation alternée et des places de stationnement sécurisées. La fin de ces travaux se situera vers la fin juin.



## Quelle sont les autres travaux programmés ?

Pour 2018 nous avons l'aménagement du chemin des Gravettes avec un plateau traversant chemin des Groitiers-chemin du désert, toujours dans le souci de sécuriser la circulation.

En 2019, nous aménagerons les berges du Ribaquier avec la construction d'une passerelle reliant les voies douces entre le nord de la commune avec celles en direction de l'Allier et de Moulins.

## Lors des réunions de quartier, vous êtes souvent interrogé sur le programme de voirie de la commune, comment l'organisez-vous ?

Effectivement, il y a beaucoup de demandes. Nous avons un programme pluriannuel de travaux d'environ 100 000€ en moyenne par an qui nous permet la réfection principalement de voiries en zone rurale. Avermes possède un réseau de routes très important de près de 30 km.

## Quel autre programme de travaux suivez-vous ?

Nous avons un programme essentiel de mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de l'ensemble des bâtiments communaux. Pour 2017 nous allons consacrer principalement nos efforts à l'aménagement des écoles. Tous ces travaux devraient être achevés en 2021.

## Vous faites part de nombreux programmes pluriannuels, pourquoi ne faites-vous pas des travaux plus conséquents rapidement ?

Nous avons choisi d'organiser nos travaux afin que chacun puisse bénéficier d'une amélioration de son cadre de vie, quelle que soit son âge ou sa situation géographique à Avermes.

Notre second objectif est de réaliser tout cela graduellement sans augmentation des impôts ou de la dette de la commune que nous réduisons chaque année.

## Et, quel est l'avenir proche de la ZAC « cœur de ville » ?

Là, encore, les choses avancent bien, un constructeur prévoit un démarrage de chantier d'une supérette et de 20 logements à destination principale des séniors. À proximité des portes d'Avermes, nous avons un projet de 700 m<sup>2</sup> de commerces et de services avec 8 à 10 logements en accession à la propriété. Un troisième projet est à l'étude pour la création de 40 logements avec intégration de la maison de santé dans le bâtiment.

## Finalement quel est votre volonté la plus chère ?

Tous ces travaux doivent contribuer au mieux vivre ensemble, à offrir au cœur d'Avermes un ensemble de service pour faciliter notre vie au quotidien tout en intégrant un développement harmonieux au sein de l'ensemble de notre commune.

## Vous avez encore d'autres projets ?

Oui, Avermes est une ville qui vit, se développe, sa population augmente doucement. Nous avons plusieurs autres projets dont celui de l'aménagement du parc de l'église et du presbytère, mais cela fera l'objet d'une autre interview certainement, à bientôt.



Travaux rue de la République

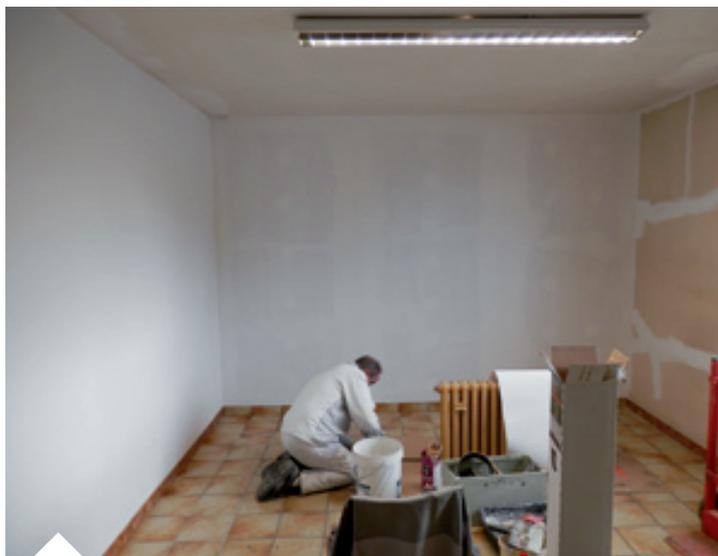
## Travaux réalisés



Elagage rue du commandant Cousteau



Aménagement de la cuisine de la crèche (pose d'une hotte, plaque de cuisson,...)



Réfection des vestiaires de l'atelier



Pose des lisses métalliques à Isléa



Réfection du club house de tennis



# BUDGET 2017

## Répartition des frais à caractère général

### Un budget de fonctionnement maîtrisé avec une capacité d'investissement sauvegardée et un endettement limité

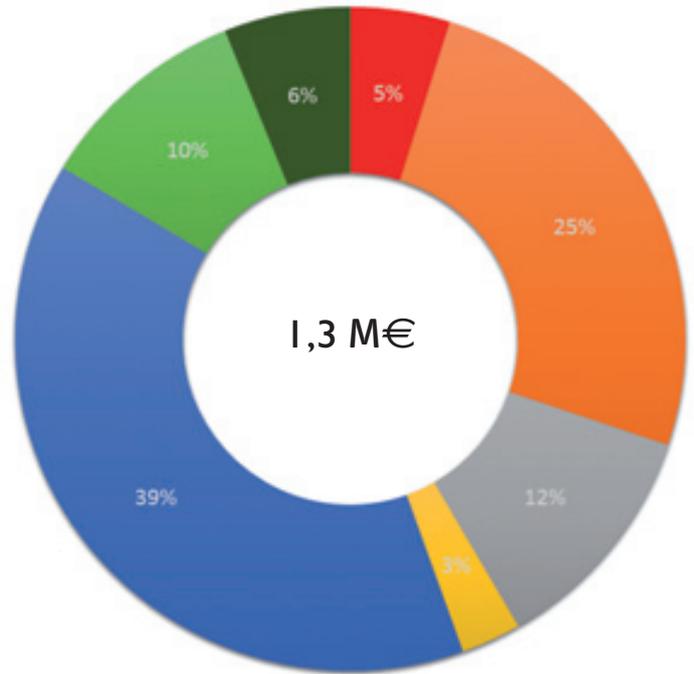
Comme les années précédentes, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées afin de pouvoir diminuer l'endettement de la commune tout en réalisant des investissements précieux pour le tissu économique local.

Le maintien de la qualité des services publics et les actions engagées en faveur de la population en poursuivant le soutien au monde associatif, la politique engagée en faveur de l'enfance et de la jeunesse, la politique sociale confiée au CCAS ainsi que l'amélioration du cadre de vie, restent au cœur des objectifs poursuivis.

### Taux d'imposition : Part communale 0% d'augmentation depuis plus de 10 ans

Afin de ne pas amputer le pouvoir d'achat des Avernois, la municipalité a décidé de maintenir un gel des taux municipaux des impôts locaux, taxes sur le foncier bâti et non bâti et taxe d'habitation. Ce maintien des taux d'imposition souhaité par la municipalité n'est possible qu'au moyen d'une gestion rigoureuse qu'elle réussit à mettre en œuvre depuis plus de 10 ans.

Les taux appliqués sur la commune restent ainsi les suivants : 16.86% pour la taxe d'habitation, 16.54% pour la taxe sur le foncier bâti et 35.24% pour la taxe sur le foncier non bâti.



- Culture
- Cadre de vie et aménagement urbains
- Enfance/Enseignement/Restaurants scolaires
- Autre (action sociale, sécurité, communication)
- Charges de structure + éclairage public, cotisation pompier, etc.
- ALIA
- Associations

## Nouveaux investissements 2017 : 922 000 €

Aménagement et équipements des écoles, restaurants	Aménagement et entretien des bâtiments	Voirie	Sport, culture loisirs	Aménagement et équipements dédiés à la famille
 <p>187 608 €</p>	 <p>135 700 €</p>	 <p>520 400 €</p>	 <p>10 400 €</p>	 <p>68 403 €</p>

Retrouver plus d'informations sur [www.avermes.fr](http://www.avermes.fr) rubrique budget

# Accession à la propriété

EVOLEA, coopérative HLM, filiale de Moulins Habitat, développe un nouveau dispositif de location-accession sécurisé sur l'agglomération de Moulins. Devenir propriétaire d'une maison neuve, personnalisée et évolutive à un prix maîtrisé est possible avec ce dispositif de location-accession nommé PSLA (prêt social de location accession). Il s'adresse aux ménages, avec ou sans enfants, qui ont des revenus modestes ou moyens, avec peu ou pas d'apport personnel.

## Les avantages de ce dispositif :

- Economisez 14.5% sur le prix de vente en bénéficiant d'une TVA réduite à 5.5 %.
- Disposez d'une **exonération de la taxe foncière** pendant 15 ans.
- Accédez à une **garantie de relogement** et de **rachat du logement** pendant 15 ans (**mutation professionnelle, accident de la vie, ...**).
- Bénéficiez du **PTZ +** (prêt à taux zéro) permettant d'emprunter une grande partie du montant de votre achat sans intérêt.
- Remise minimum de 1% par année de période locative viendra en réduction du prix de vente.



## Comment ça marche ?

EVOLEA vous propose une accession progressive en **deux phases** :

### 1<sup>ère</sup> phase locative :

Pendant cette période, d'une durée d'un an minimum et de 4 ans maximum, vous réglez une redevance mensuelle comprenant à la fois une part de loyer et **une part d'épargne**. Cette période vous permet de tester votre capacité de remboursement et de vous constituer un apport, qui viendra en déduction du prix du logement, lors de l'achat définitif.

### 2<sup>e</sup> phase l'achat :

À la suite de la phase locative, vous pourrez opter pour l'acquisition de votre maison, dans des conditions financières établies dans le contrat de location accession

**EVOLEA PROPOSE PLUSIEURS TERRAINS POUR LA CONSTRUCTION DE MAISONS DE TOUS MODÈLES**  
à Moulins (18 rue Georges Périchon et 23 - 23 bis rue des Coularays ; 10 lots)  
et à Avermes (Chemin de Chavennes ; 9 lots).

Construire sur un terrain vous appartenant est aussi possible sous réserve de respecter les conditions du PSLA.

**Jacky FAILLY : Maison de l'Habitat et du Logement**  
10, place d'Allier - 03000 MOULINS - 06 16 74 42 90 - [jfaily@moulinshabitat.fr](mailto:jfaily@moulinshabitat.fr)

**Perrine BONTÉ : Moulins Habitat**  
29, rue de la Fraternité - 03000 MOULINS - 04 70 48 16 54 - [pbonte@moulinshabitat.fr](mailto:pbonte@moulinshabitat.fr)

# Le Parcours de Citoyenneté



Depuis 1999, dès l'âge de 16 ans, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le cadre du Parcours de Citoyenneté. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire. Une attestation de recensement est alors remise par la mairie et devra être précieusement conservée, aucun duplicata ne pouvant être délivré. Le document remis permettra à la personne de s'inscrire aux différents examens, concours, permis de conduire... La journée "Défense et Citoyenneté" viendra clore le Parcours Citoyen. Elle est obligatoire et devra être passée entre la date du recensement et l'âge de 18 ans. A l'issue de cette journée, un certificat de participation sera remis et permettra également l'inscription aux examens et concours. Les données issues de ce Parcours de Citoyenneté (effectué en totalité) faciliteront l'inscription automatique à 18 ans sur la liste électorale de la commune et si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

## Nouvelle procédure de délivrance des cartes nationales d'identité

Depuis le 21 mars 2017, il n'est plus possible de faire une demande de carte nationale d'identité auprès de la mairie d'Avermes.

En effet, le système des titres électroniques sécurisés (TES) va se généraliser aux cartes Nationales d'Identité (CNI) et désormais la prise d'empreintes se fera par le biais de capteurs électroniques et non plus sur support papier.

C'est pourquoi l'enregistrement des demandes de CNI ne sera réalisé que par les communes équipées actuellement d'un dispositif de recueil et de stations biométriques. Malgré notre demande d'équipement de ce matériel, la mairie n'a pas été



autorisée par les services de l'Etat à s'équiper de ce dispositif de recueil. Par conséquent, à compter de cette date, il n'est plus possible de déposer une demande de carte nationale d'identité en mairie.

Désormais, il vous faudra vous rapprocher des mairies équipées, qui sont pour le département de l'Allier :

Arrondissement de Moulins	Arrondissement de Montluçon	Arrondissement de Vichy
Moulins	Montluçon (2 stations)	Vichy
Bourbon l'Archambault	Cosne d'Allier	Cusset
Dompierre sur Besbre	Commentry	Le Donjon
Saint Pourçain sur Sioule	Montmarault	Le Mayet de Montagne
Yzeure	Marcillat en Combrailles	Gannat
	Cérilly	

**La Mairie d'Avermes propose cependant à ses administrés de les accompagner dans leurs démarches de pré-demandes en ligne qui pourront être effectuées à partir d'un site internet dédié sécurisé ([www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)) à l'accueil de la Mairie.**

# Le Conseil Municipal Jeunes : une nouvelle équipe et de nouveaux projets !



## Les projets

- Création d'applications pour smartphone en lien avec l'Atelier Patrimoine de l'AVCA.
- Emission Radio Bocage et sensibilisation aux réseaux sociaux
- Organisation de la Fiesta Halloween déguisée
- Visites extérieures (musées, Conseil départemental...)
- Rallye questions pour les Journées du Patrimoine

## Un service civique rejoint le pôle jeunesse

Léa Jamin 19 ans, impliquée depuis plus de 2 ans au sein de la Junior Association d'Avermes Squat 'jeunes, a rejoint l'animateur jeunesse de la mairie Arnaud Martins dans le cadre d'un service civique. Léa prépare actuellement le concours de moniteur-éducateur à l'IRFSSA et elle est en passe d'obtenir le BAFA. Léa coanime les actions avec l'animateur de la salle des jeunes, accompagne les jeunes dans leurs projets et aide à la mise en place des actions intergénérationnelles (carnaval, chantiers jeunes).



Un Conseil Municipal des Jeunes, dit aussi CMJ est un conseil d'élèves élus par leurs camarades de classe. Le CMJ permet de découvrir ou mieux connaître ce qu'est une mairie et comprendre comment elle fonctionne. Les conseillers font l'apprentissage de la vie du citoyen, réfléchissent et organisent des projets pour les habitants d'Avermes, jeunes ou plus âgés. Le 03 février, 8 élèves de l'école Jean Moulin et 8 élèves de l'école François Reveret, ont ainsi été élus par leurs camarades, à l'issue de la campagne électorale. Le CMJ se réunit une fois par an en séance plénière présidée par le maire, un après-midi pendant les vacances scolaires selon le type d'atelier et une fois par mois un soir après l'école. L'animateur jeunesse de la commune, Arnaud Martins, les guidera dans la réalisation de leurs projets.

## Les jeunes élus

### François Revéret :

- Jules Pandreau CM2
- Mathis Millière CM2
- Bader Daraa CM2
- Célia Bertrand CM2
- Arnaud Rioux CM1
- Adam Plouzeau CM1
- Lou Simon CM1
- Clovis Malhuret CM1

### Jean Moulin :

- Juliette Lesourd CM2
- Solenne Maume CM2
- Léa Lantier CM2
- Charlène Pernette CM2
- Maxine Borello CM1
- Tylie Froger CM1
- Elynne Maume CM1
- Corentin Roy CM1



*De gauche à droite : Arnaud Martins, Léa Jamin, Maud Goncalves (ligue de l'enseignement de l'Allier), Carine Pandreau adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse.*

# Défilé du char de la salle des jeunes

Dimanche 2 avril, le char de la salle des jeunes a paradé dans les rues de Moulins. Un grand merci aux dames qui ont aidé les jeunes à réaliser les milliers de fleurs qui donnent vie à Astérix et Obélix. Un moment de convivialité et de partage pour nos sympathiques Gaulois et Romains !



## Chantiers jeunes / Aide solidaire intergénérationnelle

Les chantiers jeunes sont de retour cet été du 10 Juillet au 1<sup>er</sup> Septembre 2017. N'hésitez pas à contacter Arnaud Martins dès à présent au 06 17 45 16 76 ou par courriel à [amartins@mairieavermes.fr](mailto:amartins@mairieavermes.fr) afin de recenser vos besoins d'interventions :

- Être formé sur internet, votre portable ou tablette
- Vous accompagner en courses ou pour une simple balade
- Débarrasser votre grenier ou garage
- Désherber votre jardin
- Peindre votre portail ou vos volets
- Nettoyer vos vitres ou faire votre ménage
- Vous aider à une petite lecture du journal
- Monter un meuble, etc.

## Inscription JA :

Toute inscription à la Junior Association Squat Jeunes (JA) est possible dès l'âge de 11 ans et jusqu'à l'âge de 18 ans.

Pour s'inscrire il suffit de vous rendre à la Salle Des Jeunes (SDJ) pendant les horaires d'ouvertures :

- Le mercredi et le samedi de 13h30 à 18h30 en période scolaire
- Du lundi au vendredi de 13h30 à 19h00 pendant les vacances scolaires

## Le multi accueil accompagne les enfants différents

Depuis septembre 2015, la commune par le biais du multi accueil « La Souris Verte » offre la possibilité d'un accompagnement spécifique aux enfants différents. Notre action a pour objectifs d'améliorer l'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques et leur permettre l'accès à un accueil en milieu ordinaire. Nous accompagnons les familles en tentant de répondre au mieux à leurs besoins et à leurs préoccupations. Nous favorisons également les échanges et le partenariat

avec les professionnels spécialisés qui sont acteurs dans la prise en charge de l'enfant. Notre structure est bien équipée en mobilier, jeux, matériel de psychomotricité... et possède un ascenseur. Le dispositif est réparti sur un mi-temps occupé par une éducatrice de jeunes enfants qui peut accompagner jusqu'à trois enfants simultanément. Une place est actuellement disponible et les deux autres seront vacantes dans les mois à venir.

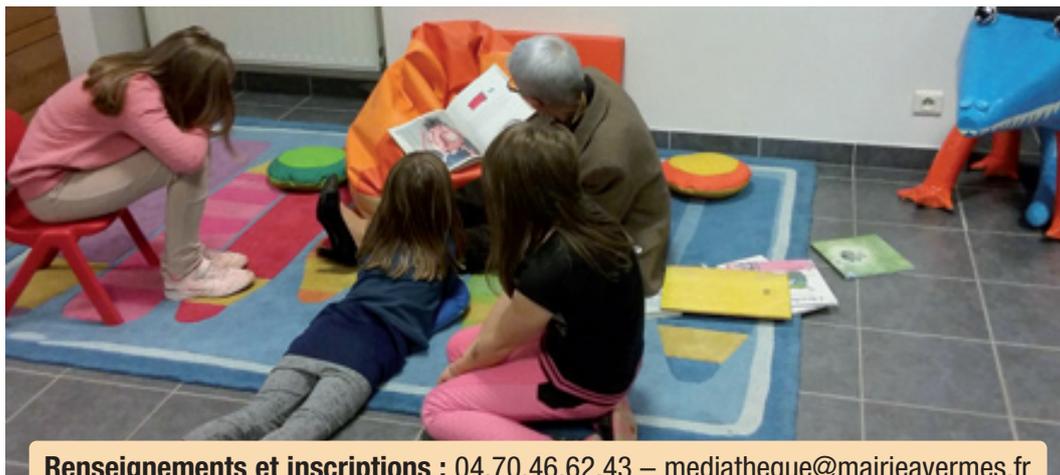


*Sonia, éducatrice de jeunes enfants*

**Si vous êtes intéressés, pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Souris Verte au 04.70.45.61.51.**

## Lectures intergénérationnelles à La Passerelle

Les séances de lecture, planifiées les jeudis de 17h30 à 18h, suivant le rythme scolaire, concernent les enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires, avermoises ou extérieures à la commune, usagers de la médiathèque La Passerelle. N'hésitez pas à contacter la Passerelle pour vous inscrire !



Renseignements et inscriptions : 04.70.46.62.43 – [mediatheque@mairieavermes.fr](mailto:mediatheque@mairieavermes.fr)

## Les bons contes : une saison qui s'achève avec brio

Le spectacle du 15 mars dernier a clôturé l'année des bons contes en beauté. Le thème de la « séparation », en écho au spectacle de la chanteuse Clarika était d'actualité. Que leur public se rassure ! Ce ne sera que pour mieux les retrouver à l'automne puisque la municipalité et l'association « Il était deux fois » affinent déjà un nouveau projet pour la prochaine saison culturelle.



# Ensemble, réduisons les pesticides !



La ville d'Avermes a signé en 2016 une charte d'entretien de ses espaces publics de niveau 2, qui définit les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour préserver la santé humaine et l'environnement en réduisant ou en supprimant l'usage des produits phytosanitaires. Avec l'arrivée du printemps et la croissance des plantes adventices dans les jardins, la ville d'Avermes poursuit son action en faveur de l'environnement en participant à l'opération de communication « ensemble réduisons les pesticides » afin de sensibiliser les habitants de la commune. **Ainsi, vous trouverez en libre distribution en mairie, sur les marchés à thème, lors des journées nature, l'autocollant « Ensemble réduisons les pesticides » à afficher sur votre boîte aux lettres par exemple.**

## Qu'est-ce qu'un pesticide ?

Les pesticides, ou produits phytosanitaires, sont destinés à maîtriser ou à détruire les végétaux (herbicides), champignons (fongicides) ou animaux indésirables (insecticides, raticides, ...). Issus de l'industrie chimique ou d'origine naturelle, ils sont utilisés en agriculture, ou pour l'entretien des voies de communication et des espaces urbanisés, mais aussi par les particuliers. On estime que les collectivités et les particuliers utilisent 10 % des pesticides vendus en France et contribuent eux-aussi à la pollution de l'environnement.

## Les dangers pour l'environnement

### Atteinte de la biodiversité

L'application de pesticides présente des conséquences non voulues sur la biodiversité : elle peut entraîner la mort d'espèces animales ou végétales non visées, par effet direct mais aussi de manière indirecte : toute espèce, même nuisible pour le jardinier, est utile par ailleurs (habitat, alimentation d'autres espèces...) et participe à l'équilibre de l'écosystème !

### Dégradation de la qualité de l'eau

Les pesticides utilisés en milieu urbain se retrouvent rapidement dans le milieu aquatique : les produits ruissellent rapidement sur les surfaces imperméables jusqu'à rejoindre un caniveau, ou une bouche d'égout. Non dégradés par les stations d'épuration, les pesticides rejoignent alors les rivières, où ils ont un impact négatif, notamment sur la faune et la flore aquatiques. Il suffit de quelques gouttes de pesticide pour polluer un cours d'eau. Les prélèvements d'eau réalisés dans les rivières d'Auvergne montrent des contaminations fréquentes et parfois élevées de pesticides, et notamment des herbicides utilisés en milieu urbain.

Il est urgent que chacun d'entre nous s'interroge sur ses pratiques, et mette en œuvre des méthodes Alternatives.



Un bouchon de stylo de dés herbant peut polluer 20 km d'un cours d'eau de section d'1 m x 0,5 m (au seuil de potabilité de 0,1 µg/L)

## Participez à la diffusion de l'information

Vous êtes invités à participer à la diffusion de ce message, en affichant un autocollant devant chez vous (sur votre boîte à lettre, votre portail, ...)

- Pour sensibiliser d'autres personnes aux risques liés aux pesticides.
- Pour encourager la démarche de votre commune.
- Pour témoigner de vos pratiques d'entretien et de jardinage sans pesticide.

Financeurs de l'opération 2017 :



Créé par :



## Acquisition d'une machine à désherber écologique



Formation à l'utilisation de la machine

La municipalité a acquis, **en partenariat avec Trévol**, une machine qui produit de la vapeur et élimine par contact à haute température les mauvaises herbes. La consommation d'eau est 10 fois plus restreinte (90 litres pour 3 heures de travail) que les machines à eau chaude (900 litres pour 3 heures de travail). Cette machine est montée sur un chariot autonome à avancement électrique avec un système de batterie rechargeable : un seul agent suffit à la faire fonctionner.

## Bientôt le concours « balcons et maisons fleuris »

**Chaque année les avermoises participent à l'embellissement de la commune.** Nous vous invitons à participer à ce concours convivial où tout le monde gagne. N'hésitez pas à associer vos amis, voisins, etc.

**Vous avez la possibilité de vous inscrire en mairie directement à l'accueil ou par téléphone : 04.70.46.55.03 ou de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la commune à la rubrique « Ville fleurie ».**

## Les journées nature

Les Journées Nature auront lieu du samedi 13 mai au mercredi 17 mai 2017 à Isléa, sur le thème « Santé au naturel ». Expositions, conférences, animations, ateliers divers permettront de voir comment être et rester en bonne santé, naturellement, de mieux identifier certains risques afin de les éviter.

On parlera hygiène de vie, via la qualité de notre alimentation, de notre environnement, de nos activités... lors **d'expositions (entrée libre)** :

- A table ! La santé au menu,
- Addictions, plaisirs amers,
- Halte à la pollution intérieure !
- Bouger, c'est la santé !

**D'ateliers** (sur inscription, bulletin téléchargeable sur le site de la Mairie d'Avermes et disponible sur la plaquette de présentation de la manifestation) :

- Atelier yoga pour enfants et adultes par Chantal Goux,
- Atelier cuisine par Anis Etoilé,
- Epices et Plantes sauvages et leurs bienfaits par Marie Monnet.

**De conférences :**

- Alimentation, première médecine, naturellement par Marie Monnet (13/05 - 20h30),
- Pollutions intérieures par la Mutualité Française Auvergne-Rhône-Alpes (15/05 - 20h30),
- Sport : bienfaits et limites pour la santé » par le docteur Sansorgne (16/05 - 20h30)
- Cancer et alimentation par le Professeur Bignon, Président du Comité de l'Allier de la Ligue contre le cancer (17/05 - 20h30).



L'inauguration aura lieu samedi 13 mai à Isléa à 19h30, précédée à 17h30 de la projection de deux courts-métrages sélectionnés par Ciné Bocage : « Du bois pour l'hiver » d'Olivier JAHAN et « Le skate Moderne » d'Antoine Besse.

*Le professeur Yves-Jean Bignon Président du comité de l'Allier de la Ligue contre le Cancer animera une conférence.*

**Renseignements :**

Isléa Saison Culturelle / 04.70.34.23.65  
<http://journature.free.fr> / [www.avermes.fr](http://www.avermes.fr)

## Tournoi des D'moiselles de Bourbon



La 15<sup>e</sup> édition du tournoi de tennis "Les D'moiselles de Bourbon" se déroulera à Avermes du 14 au 17 juin 2017. 24 joueuses de 14 ans, venues de toute la France s'affronteront pendant 4 jours. Le tennis de haut niveau sera au rendez-vous. La finale aura lieu pour la première fois le samedi à 14 h. Le dimanche 18 juin sera consacrée aux filles de 13 à 17 ans, licenciées (NC à 30/4) et non licenciées. Souhaitant marquer cette 15<sup>e</sup> édition, Dominique Dubost président du comité départemental de Tennis de l'Allier a

officialisé la venue du nouveau Président de la Fédération Française de Tennis, Monsieur Bernard Giudicelli élu le 18 février 2017. Ce dernier sera présent dès le samedi matin 17 juin, dans le cadre du TMC pour rencontrer les dirigeants, les enseignants des clubs de l'Allier et les bénévoles de l'organisation des D'moiselles de Bourbon. Il présidera la cérémonie de clôture qui suivra la finale prévue à 14h 30. Cette venue récompense l'ensemble des acteurs ayant participé depuis 2003 à la réputation de convivialité de ce tournoi.

**Le programme est disponible au comité départemental de tennis : 04.70.20.28.09.**

# Brèves

## Entreprise Michel Laurent



Depuis janvier 2017, M. Michel Laurent a lancé son entreprise de criblage tous matériaux : terre végétale, concassés, compost, plaquettes bois. En parallèle, il effectue des travaux de débroussaillage : taille de haie au lamier ou fléaux permettant une coupe propre et le respect de la végétation.

**El Michel Laurent** : Tél. : 07.69.50.70.95  
courriel : michel.laurent0211@gmail.com

## Fête patronale

La fête patronale, organisée par l'association « Avernmes animation » aura lieu du mercredi 24 au samedi 27 mai. Au programme : le 24 mai retraite aux flambeaux sous les notes musicales de la Lyre avermoise ; le 25 mai course cycliste. la fête se terminera le 27 mai avec une brocante ainsi qu'un grand feu d'artifice.

## 3<sup>e</sup> édition de « Familles en Fête »

Cette manifestation est organisée par l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Allier le 11 juin de 10h à 18h au château de Panloup, Yzeure. Ateliers créatifs, structures gonflables : entrée et activités gratuites.

## Marché des producteurs de Pays



Le 23 juin de 18h à minuit dans le parc de la mairie. Vente de produits locaux, animations, repas sur place en soirée et feux de la St Jean !

## Pile ou Face

Les jeunes comédiens de l'atelier théâtre d'Avernmes, encadrés par l'association Pile ou Face, donneront leur représentation annuelle sur la scène d'Isleá, le vendredi 30 juin à 20h30. Ils interpréteront Le casse, une comédie en deux actes de Jérôme Vuittenéz.



### Sans réservation

**Achat des billets sur place, le soir-même à 20h.**

**Tarif unique : 5 € - Gratuit pour les moins de 16 ans**

## L'été approche - ayez les bons réflexes en cas de canicule

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale tient un registre canicule. Les personnes âgées, isolées ou handicapées sont invitées à se faire connaître et à s'inscrire.

**Contact** : CCAS - Tél. 04.70.46.86.48 ; Formulaires d'inscription téléchargeables sur [www.avernmes.fr](http://www.avernmes.fr)

## Concours équestre à Avernmes

Le syndicat du Cheval de Trait Bourbonnais organise en partenariat avec la commune d'Avernmes le samedi 19 août 2017 de 9h à 18h le concours départemental de l'Allier modèle et allure de chevaux de trait sur le site de verdure d'ISLEA - 70 à 80 chevaux de différentes races seront présentés. Promenades en calèche. Restauration et buvette sur place. Le marché hebdomadaire du samedi sera déplacé à cette occasion à proximité.



## N'OUBLIEZ PAS NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- Une fête à Pré-Bercy est prévue avec les habitants et la CNL du Pré-Bercy le 19 mai au soir.
  - La fête patronale du 24 au 27 mai.
  - La fête des quartiers le samedi 10 juin.
- Le marché des Producteurs de Pays le 23 juin de 18h à minuit dans le parc de la mairie. Feu de la St Jean.
- Les associations en folie le dimanche 10 septembre en journée avec le déjeuner tiré du sac.

**ERRATUM** : Certaines dates de distribution des sacs jaunes annoncées dans le précédent magazine étaient erronées.

Avec toutes nos excuses voici les bonnes dates :

- le 27 juin, de 9h à 14h30, Portes d'Avermes, près de la Mairie
- le 24 octobre, de 9h à 14h30, parking E. Leclerc

## Tribune des groupes

### GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

À l'heure où vous lirez ce petit billet, les urnes auront livré leur verdict et le président de la République aura été désigné par la majorité des Français. À Avermes les élections du conseil municipal jeune n'auront pas fait autant de bruit et pourtant nous avons là un premier exercice démocratique ou nos jeunes vont commencer à apprendre les valeurs démocratiques, sans assistantes parlementaires, ils vont travailler ensemble et produire chaque année de nouveaux projets pour bien vivre ensemble à Avermes.

La démocratie se pratique tous les jours, que cela soit au contact des élus avec nos concitoyens, les réunions de

quartier, les événements mis en œuvre par le conseil municipal comme la saison culturelle. La démocratie locale a un sens, elle est tangible vous la vivez tous et vous connaissez vos élus (vérification faite aucun n'a de costume fait sur mesures ni payé par un généreux bienfaiteur).

Au niveau national, cette volonté démocratique et mise à mal par « les affaires ». Ces affaires révèlent une profonde crise de valeurs. Dans des conditions difficiles, nous attendons des élus nationaux qu'ils soient à la hauteur de leurs engagements et qu'ils portent eux-mêmes les valeurs qu'ils prônent. Nous aurons cinq ans pour le vérifier. En attendant, mobilisez-vous et votez aux législatives !

### GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Le 17 février 2017, le Conseil municipal a voté à l'unanimité son opposition au transfert de la compétence PLU (plan local d'urbanisme) à la Communauté d'agglomération.

Il s'agit de conserver la compétence qui nous autorise, dans une certaine mesure, de décider de l'organisation de notre commune en restant dans le cadre communautaire lié au SCOT (schéma de cohérence territoriale). Jusque-là, pas de travail préparatoire, pas de concertation entre toutes les communes concernées : nous retrouvons ici les ingrédients qui ont présidé à l'élargissement de la Communauté d'agglomération.

Nous étions opposés à la cartographie de l'élargissement territorial qui, à nos yeux, devait être proposée à l'accord des citoyens à la suite de l'apparente concertation d'édiles.

Le mirage proposé, qui garantissait un soutien pécuniaire, a fait

place à une baisse de 1,4 millions d'euros d'ici 2020, seulement assortie d'une subvention compensatoire dégressive.

Ce processus n'est pas démocratique, d'autant que les collectivités qui nous ont rejoint n'ont pas pu transférer la totalité de leurs compétences, par exemple la crèche communautaire de Chevagnes, générant ainsi un reste à charge pour leurs populations.

Les élus « communistes, républicains Front de Gauche » ont pu former un groupe politique à l'Assemblée communautaire. Nous serons vigilants quant à l'évolution des dossiers en cours. Il ne s'agit pas de mettre en avant telle collectivité par rapport à une autre, mais bien de développement harmonieux décidé par les populations.

C'est ainsi que Avermes avec ses propres projets pourra se structurer et se développer.

### GROUPE UNION DE LA DROITE – VIVONS AVERMES

Notre pays a décroché au niveau européen, comme au niveau mondial. Nous vivons dans un pays dévalué dans le regard que le Monde porte sur nous.

Pour remonter dans le train, il nous faudra gravir trois marches. La première est l'élection présidentielle.

Cette dernière vient d'avoir lieu et au moment où nous écrivons cette tribune, le résultat n'est pas connu. La campagne n'a pas été à la hauteur des échéances qui attendent notre pays, et nous laisse inquiets sur le résultat des votes.

La deuxième marche, consiste en l'élection des législatives. Nous avons là toute l'amplitude d'action sur nos territoires.

Il nous faudra une victoire de notre famille politique, c'est essentiel pour avoir une majorité solide pour traverser les temps qui seront mouvementés.

Les Français sont comme Saint-Thomas. Ils soupçonnent les hommes politiques de parler plutôt que d'agir, d'être dans leur bulle loin de ce qu'ils vivent, de se servir plutôt que de servir.

Il faudra donc juger les candidats sur ce qu'ils auront fait, et non sur leurs promesses !

La troisième marche étant l'action pour relancer notre pays, pour mettre en œuvre les réformes indispensables et attendues par les Français.

Le Député est un ambassadeur pour son territoire.

Notre Bourbonnais n'a pas été représenté à la hauteur des ambitions de ses habitants.

Nous avons perdu trop de temps pour nos infrastructures, notre développement économique et la défense de notre ruralité.

Il est temps de changer !

# 26<sup>es</sup> Journées Nature la santé au naturel

du **13 au 17 mai 2017**  
**Isléa - Avermes (03)**

**animations, expositions, conférences**



Organisation A.V.C.A. et Isléa saison culturelle - <http://journature.free.fr>  
Renseignements et réservations au 04 70 34 23 65  
Imprimerie Granjean - numéros licences spectacles : 1-140379/2-140380/3-140381

